

Strasbourg



Strasbourg-SNES n° 117 – Juin/Juliet 2014

Bulletin bimestriel du Syndicat National des Enseignements du Second Degré - Section Académique de Strasbourg - Le numéro : 0,46 €
 Directeur de la Publication : Philippe LOCHU - Tél. 03 88 75 00 82 - Fax 03 88 75 00 84 - E-mail : s3str@snes.edu - Imprimerie spéciale
 13A, Boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg - Commission paritaire des publications et agences de presse 0312 S 0559

Editorial de Philippe Lochu



La situation économique et sociale en cette fin d'année scolaire est alarmante : les partis de gouvernement ont perdu la confiance du peuple qui manifeste sa réprobation par l'abstention, ce qui ne les empêche pas de poursuivre leur pas de deux sur un même consensus d'austérité. Au bout, la dégradation d'une société et peut-être, comme en l'Eté 14, d'un monde... Que tout cela ne risque pas de finir en conflagration mondiale n'est pas une consolation.

Mais parlons, avant les vacances, d'école et de deux « dossiers d'avenir ». Il y a, aujourd'hui, une forte polémique sur la finalité et les contenus d'un enseignement démocratisé.

La scolarité doit-elle prendre pour objectif le bac, dans l'une de ses trois composantes, ou plutôt l'horizon d'une fin de troisième. Les contenus d'enseignement doivent-ils s'inscrire dans la perspective d'acquisition d'une culture toujours ouverte sur l'intégration de dimensions nouvelles, ou doivent ils se décomposer en compétences suffisantes d'abord à mettre leur détenteur qualifié « à sa tâche » ? Il est clair que pour le

SNES, la démocratisation a toujours signifié l'intégration d'un maximum de contenus de culture au niveau de qualification le plus élevé possible. On objecte à cette conception, son élitisme social et l'échec scolaire, la dépréciation de soi que la scolarité actuelle provoque chez les moins aisés. Cet argument a une vérité apparente : l'accès aux savoirs est difficile dans une société inégalitaire. C'est une raison d'en aménager l'accès pour réduire les inégalités et non d'en dissoudre les contenus pour gommer ces inégalités.

Il y a une autre polémique : est-il nécessaire d'élever les qualifications des maîtres pour améliorer la qualité de l'enseignement.

C'est une opinion encore trop largement partagée : qu'il n'est pas nécessaire d'en connaître long sur une question pour bien l'enseigner. C'est une illusion d'élève ou d'ancien élève (pas bien éclairé, les plus lucides se doutant bien qu'il faut au magicien toujours plus d'astuce qu'il n'y paraît pour tirer le lièvre de son chapeau). L'illusion tient à ce que nous confondons la simplicité de l'enseignement reçu avec celle, très illusoire, des savoirs que réclame sa transmission. Simplifier ce qui est complexe n'est donné qu'à celui qui maîtrise la complexité. C'est parce qu'il en sait plus long qu'eux, qu'il y a lieu de confier à un maître la responsabilité d'enseigner des élèves. La question de savoir de quoi sera fait ce « plus long » est celle de la formation des maîtres. Là encore ce n'est pas par conservatisme social que le SNES revendique un recrutement des maîtres au niveau d'un mastère, ni par souci de reclassement catégoriel (c'est néanmoins un aspect du problème), mais parce qu'un enseignement démocratisé ne doit pas pour cela être un enseignement diminué.

« Culture commune » et « formation des maîtres » seront donc à juste titre au cœur de nos luttes de la rentrée !

SOMMAIRE : Page 1 : Editorial Page 2 : Résultats des élections Page 3 : Intra 2014 : un bilan mitigé Pages 4 : Discipline du smartphone Page 5 : Face au caporalisme, si nous étions solidaires ? Page 6 : Entrée dans le métier : comment assurer une formation de qualité et des recrutements à hauteur des besoins ? Page 7 : Témoignage de ma première année Page 8 : Hors classe des certifiés : big bang à Strasbourg Page 9 : Hors classe agés 2014 : de la CAPA à la CAPN Page 10 : L'heure de la retraite est arrivée... - Vos coordonnées Page 11 : Liminaire de la FSU au CTA du 30 juin 2014 - Dernière minute Page 12 : Départs à la retraite

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2014

Élections à la CA académique :

	2014		2012		2009	
Inscrits	992		1082		1160	
Votants	275	27,72%	368	34,01%	367	31,63%
Blancs ou nuls	6		3		8	
Exprimés	269		365		359	
UA et ST	188 (19 sièges)	69,89%	246 (18 sièges)	67,39%	241 (24 sièges)	67,13%
EE	65 (6 sièges)	24,16%	100 (7 sièges)	27,39%	86 (7 sièges)	23,95%
URIS	16 (1 siège)	5,95%	19 (1 siège)	5,20%	32 (2 sièges)	8,91%

Élections au bureau départemental du Bas-Rhin :

	2014		2012		2009	
Inscrits	619		677		727	
Votants	151	24,392%	210	31,01%	214	29,35%
Blancs ou nuls	1		0		6	
Exprimés	150		210		208	
UA et ST	97 (7 sièges)	64,67%	137 (7 sièges)	65,23%	311 (7 sièges)	62,98%
EE	53 (4 sièges)	35,33%	73 (4 sièges)	34,76%	77 (4 sièges)	37,02%

Élections au bureau départemental du Haut-Rhin :

	2014		2012		2009	
Inscrits	366		403		431	
Votants	124	33,88%	152	37,71%	153	35,50%
Blancs ou nuls	4		7		6	
Exprimés	120		145		147	
UA et ST	94 (16 sièges)	78,33%	106 (15 sièges)	73,01%	116 (14 sièges)	78,91%
EE	12 (0 siège)	10%	23 (1 siège)	15,86%	-	-
URIS	14 (1 siège)	11,67%	16 (1 siège)	11,04%	31 (2 sièges)	21,08%

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

POZUELO José, LOCHU Philippe

Adjointes : JACQUET Elisabeth, BAUGEY Valérie

SECRETARIAT ACADÉMIQUE :

POZUELO José, LOCHU Philippe, JACQUET Elisabeth, BAUGEY Valérie, BESSET Maurice (Trésorier),
PETER Elise, SAETTLER Thomas, ASSAL Alain, BOLZER Marc

SECRETARIAT DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN :

SAETTLER Thomas, JACQUET Elisabeth, BAUGEY Valérie, RICHTER Jean-Luc

SECRETARIAT GÉNÉRAL : SAETTLER Thomas

Adjointes : JACQUET Elisabeth, BAUGEY Valérie

Trésorier : BESSET Maurice

SECRETARIAT DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN :

PETER Elise, SIGRIST Arnaud, ASSAL Alain, MEYER Aurélie, SIMEONI Joseph, GHERBI Ali,
RUSTERHOLTZ Nicolas, HASSENFORDER Martine, MIEGEVILLE Agnès, MONNOT Fabrice

SECRETARIAT GÉNÉRAL : PETER Elise

Trésorier : SIGRIST Arnaud

INTRA 2014 : UN BILAN MITIGÉ

Le bilan du mouvement intra académique 2014 est en effet assez contrasté en fonction des disciplines concernées. Ce fut une bonne année pour l'Education, les Mathématiques ou les SES, disciplines qui ont, entre autres facteurs, vu le retour au mouvement de postes précédemment bloqués pour des stagiaires et échappés au sort commun. Car pour les autres disciplines, cette année ne se démarque pas vraiment des précédentes en termes d'offre de postes, cette dernière demeurant faible.

L'afflux exceptionnel de stagiaires, prévu l'an prochain en est une des causes et a grandement pesé sur ce mouvement. De nombreux postes vacants (116 !) ont en effet été une nouvelle fois bloqués pour assurer l'accueil de stagiaires à temps complet. Pour les disciplines concernées, ces blocages amputent l'offre de postes en moyenne de 39 % !

Le **SNES-FSU** a proposé lors de la **FPMA** des déblocages de postes chaque fois que cela pouvait être envisagé sans nuire à l'accueil des stagiaires. L'administration a apporté le plus souvent une fin de non recevoir. Dans plus d'une discipline, nos propositions auraient pourtant permis d'améliorer, parfois spectaculairement, le résultat de certains, tout en permettant la mutation de davantage de collègues.

Le mouvement intra 2014 a été marqué également par le reversement des postes "ECLAIR" vacants, forts nombreux, dans le mouvement. Cette disposition a permis de pourvoir quasiment tous les postes dans ces établissements difficiles et amorce une sortie d'un système complètement dérogatoire et inefficace. Pour autant, la prise de décision a été lente et laborieuse et n'a sans doute pas permis une information complète et claire des collègues, au moment de la saisie des vœux même si le **SNES-FSU** l'avait signalé dans sa publication consacrée au mouvement intra.

Cette évolution ne doit pas faire oublier la persistance d'un mouvement spécifique, toujours marqué par les candidats uniques ou « maison », respectivement pour un quart et un tiers des affectations proposées. La transparence n'est donc toujours pas de mise mais peut-elle l'être vraiment dans ce genre de dispositif discrétionnaire ? Cette année a même été marquée par des inflexions inquiétantes, puisque au-delà des chefs d'établissement, l'impression a été renforcée que les inspections faisaient leur marché et disposaient des collègues « volontaires ».

Les postes spécifiques continuent de bloquer le mouvement d'Histoire-Géographie, notamment dans l'accès à Strasbourg, commune où seul un poste, pourvu à 684 points, n'était pas spécifique. Les Lettres Modernes, et c'est inquiétant, semblent connaître une évolution semblable, puisque l'offre initiale de postes était largement constituée de postes spécifiques.

Le barème du mouvement intra avait également été aménagé, largement à l'initiative du SNES-FSU, pour tenter de remédier aux déséquilibres apparus ces dernières années, qui menaient tout droit à l'éclatement du mouvement au bénéfice de certaines catégories de collègues. Nous sommes en effet attachés à l'unicité du mouvement et à un barème qui garantisse à chacun ses chances d'obtenir une mutation. Les effets de ces aménagements demanderont à être plus profondément étudiés, mais de grandes tendances se dégagent : un rééquilibrage sur l'affectation en poste fixe entre titulaires de l'académie et entrants dans celle-ci, un taux de mutation des collègues en sortie d'APV en progression significative, un meilleur taux de mutation des TZR.

Toutes ces évolutions sont positives. En revanche, les chances de mutation de collègues titulaires de postes en établissements hors Education Prioritaire ont encore reculé. Le taux de satisfaction est passé de près de 23 % à 16% cette année. Et c'est bien ce critère qui permet de se prononcer sur la qualité du mouvement. Tant que ce taux demeurera aussi bas, tant que les perspectives de mutation pour ces collègues demeureront aussi faibles, on pourra difficilement parler d'un mouvement réussi.

Si notre ministère n'a pas à nouveau une de ces idées géniales qui nous ont valu ces dernières années des mouvements calamiteux, l'intra 2015 devrait voir le retour de nombreux postes précédemment bloqués pour des stagiaires. L'embellie esquissée cette année pour quelques disciplines seulement, pourrait alors permettre au mouvement de retrouver une certaine fluidité.

DISCIPLINE DU SMARTPHONE



Objet « nomade », le smartphone est devenu la boîte à chagrin de nos salles de cours ou de devoirs surveillés. Il se peut aussi qu'il soit devenu un objet symbolique autour duquel se réorganisent les comportements scolaires.

Le téléphone portable troublait la classe par une sonnerie ou un vibreur intempestifs. Ce nouvel objet, avec toutes sortes de fonctionnalités que ne proposaient pas le portable, introduit autant de sources de troubles plus subtils. Quelques exemples : la fonction « mail » sollicite la vigilance à tous les courriers qui s'égrènent et appellent évidemment une réponse immédiate, un bon moteur de recherche assiste mémoires défaillantes ou ignorantes, les vidéos ou les jeux permettent de meubler les temps morts ou d'égayer les heures d'ennui... Cette analyse n'est pas exhaustive et pourrait se prolonger par l'examen de toutes les ressources offertes par les innombrables « applications ».

Ce constat initial suscite d'abord quelques réflexes disciplinaires. Il y a des cours saccagés par les « addicts » auxquels la technologie fournit des « batailles navales » virtuelles qui ringardisent définitivement les carreaux tracés au stylo bille... Il y a aussi les sévignés de la lettre électronique, aussi vifs dans leurs interventions en cours, que vigilants, smartphone discrètement camouflé dans leur trousse ouverte, à l'arrivée incessante du courrier... Il y a la fraude, si évidente intuitivement et si difficile à confondre, les devoirs surveillés et pourtant manifestement « pompés » de wikipédia ou, pire, de sites en lignes de corrigés types ! Le libre accès à l'information enrichit sans trop de peine les compétences et les performances. Ces constats et quelques autres portent à vouloir réprimer, interdire, tout du moins brouiller l'usage du portable.

Cependant, il faudrait y regarder à deux fois avant de s'abandonner, sans distance, au réflexe disciplinaire.

Le smartphone donne un support technologique redoutable à la distraction et à la tricherie, Tetris et Wikipédia se substituent aux « morpions » et aux « pompes » de naguère. Mais il ne faut pas se borner à ce constat. Le smartphone, instrument ludique, donne un instrument et un objet au « divertissement » pascalien, fuite devant soi-même. Les informations qu'il livre constituent, tantôt une prothèse, tantôt un palliatif pour des ignorances. Divertissement des mondes virtuels et prothèses de sciences ne sont pas les apanages des ados. Le smartphone ne meuble-t-il pas, mal, la solitude d'un déplacement ou d'un temps d'ennui ? Prothèse pseudo savante, ne réalise-t-elle pas le fantasme d'une culture universelle dont l'appropriation ferait l'économie d'un apprentissage et se bornerait à la maîtrise d'un catalogue digital d'informations accessibles. « Pourquoi apprendre par cœur ce que l'on peut retrouver dans une bibliothèque ou une base de données ? » Redoutable fantasme pédagogique !

Il faut discipliner l'usage du smartphone, mais l'enjeu éducatif de cette discipline dépasse de loin la portée d'une simple interdiction ou d'un brouillage.

Philippe Lochu

FACE AU CAPORALISME, SI NOUS ÉTIIONS SOLIDAIRES ?

*« Il fait rage, il touche à tout, il court après les projets ; ne pouvant créer il décrète...
Triste spectacle que celui du galop, à travers l'absurde, d'un homme médiocre échappé. »*

Victor HUGO, « Napoléon le petit ».

Le caporalisme est-il une fatalité dans les établissements du second degré et particulièrement dans les collèges? Force est de constater que de plus en plus de collègues ont recours aux conseils et à l'aide des deux sections départementales face à un management autoritaire de certains chefs d'établissement. Ceci est plus marquant en collège qu'en lycée, mais le mal gagne...

Si, il y a encore quelques années, les principaux conflits entre enseignants et chefs d'établissement portaient sur la répartition des classes, des options, et sur les emplois du temps, voire sur la notation administrative (avec donc un « pic » à la rentrée et en janvier), aujourd'hui nous sommes constamment sollicités par des différends d'une autre nature: convocations des collègues sans objet spécifié et qui se transforment en passages devant le « tribunal » chef/adjoint lorsque le collègue n'est pas accompagné, rapports divers et variés au Recteur pour des incidents mineurs ou même sans difficulté réelle, menaces d'inspections-sanctions, menaces de retraits sur salaire... On a même vu un chef d'établissement menacer de placer une journée de solidarité le...29 août...par mesure de rétorsion contre l'ensemble du personnel. On voit pire encore : l'appel à la délation (d'autres collègues, d'élèves...) pour constituer un « dossier » contre des collègues qui n'ont commis aucune faute...mais qui ont contesté des décisions de la direction ou dont le rôle de représentant syndical ne plaît guère.

Ce caporalisme a des causes multiples: la pression plus importante subie par les chefs d'établissement eux-mêmes de plus en plus contrôlés, le manque de formation administrative et juridique d'une partie d'entre eux, des tensions fortes dans des établissements qui n'en connaissaient pas ou peu auparavant, l'affaiblissement, parfois, des forces syndicales qui ne constituent plus un « contre-pouvoir »... Mais aussi l'application à la fonction publique des pratiques managériales qui ont donné les succès que l'on sait dans le secteur privé...

Cependant, le meilleur moyen de lutter contre cette dérive autoritaire qui nuit à tous (collègues, élèves...et même personnel de direction) est de ne pas s'isoler dans un conflit personnel avec un supérieur hiérarchique, de solliciter le soutien des collègues de l'établissement, de les informer rapidement, de susciter des réunions (sous forme d'heure mensuelle d'information syndicale) et aussi, dans des cas plus pointus, de demander l'aide de la section départementale ou académique du **SNES-FSU**, et même du secteur juridique national du **SNES**. Partout où les collègues sont restés unis, conscients et fiers de bien faire leur métier, le caporalisme a reculé ou n'a jamais existé.

Et, fort heureusement, il est encore des établissements où les rapports enseignants/direction sont emprunts de respect mutuel et de confiance.



Elisabeth Jacquet

ENTRÉE DANS LE MÉTIER : COMMENT ASSURER UNE FORMATION DE QUALITÉ ET DES RECRUTEMENTS A HAUTEUR DES BESOINS ?

Nous avons pu le constater, les mesures annoncées par le gouvernement en terme de recrutement et de formation des enseignants ne répondent pas aux enjeux et à la crise de recrutement dont souffre l'Education Nationale. En effet, deux ans après l'élection de François Hollande, nous sommes encore bien loin des 60000 recrutements promis. De plus, les ESPE, qui viennent remplacer les IUFM, sont largement en-deçà des besoins de formation pratique, n'ont aucun cadrage national, ce qui entraîne des volumes de formation très différents d'une université à l'autre, et voient les conditions de travail des formateurs amplement dégradées, ce qui a une incidence sur la qualité de la formation des stagiaires. Enfin, la question du financement des études et de la précarité de nombreux étudiants qui se destinent au métier d'enseignant ou celle des contractuels-admissibles, est passée sous silence.

2013-2014 : l'année terrible

Faisons le bilan : l'année 2013-2014 fut terrible pour les stagiaires et les contractuels-admissibles ; pour les premiers, parce qu'ils eurent un service trop lourd (15 heures pour les certifiés) et une entrée brutale dans le métier, lot commun de tous les stagiaires depuis la rentrée 2010. Pour les seconds, parce qu'ils furent malmenés du début à la fin. En effet, contractuels, admissibles à leurs concours en 2013 et devant passer les oraux lors de ce printemps 2014, ils durent être présents sur tous les fronts : dans l'établissement pour un stage en responsabilité de 6h, à l'université pour la préparation du mémoire de Master II ; "accessoirement", il leur fallait encore trouver du temps pour préparer les oraux... Royalement rémunérés 720 euros nets mensuels pour leur travail de cette année, ceux qui n'obtiennent pas le concours vont rejoindre la cohorte des contractuels à la rentrée : recalés et donc jugés inaptes à devenir fonctionnaires-stagiaires, ils pourront paradoxalement faire office de professeurs dès septembre 2014, en fonction des besoins ; cherchez l'erreur...

Vincent Peillon disait, à propos du salaire des enseignants, que le dévouement ne s'achetait pas ; en ce qui concerne les contractuels-admissibles, fallait-il rajouter le chemin de croix au revenu indigne ? Existe-t-il encore quelqu'un de sensé pour s'étonner de la crise des vocations frappant notre métier ?

Ce que le SNES-FSU revendique pour l'entrée dans le métier :

Avant le concours, des pré-recrutements et une aide spécifique aux étudiants préparant les concours pour éviter la sélection sociale touchant ceux qui ne peuvent se payer un Master II (aide supprimée pour cette année 2013-2014).



Nicolas Springer

Après le concours, le retour au tiers-temps devant les élèves ; un tutorat de qualité pour tous, notamment pour les contractuels admissibles qui n'auraient pas fait de stage cette année, sans baisse de rémunération pour le tuteur (baisse de 50% à la rentrée 2014) ; la gratuité de l'inscription à l'ESPE pour les fonctionnaires stagiaires. Le SNES-FSU revendique également le maintien du salaire de départ à l'échelon 3 au lieu de le faire retomber à l'échelon 1 (comme du temps où une licence suffisait pour se présenter au concours) alors que l'on recrute à Bac+5.

Janig Terrier et Nicolas Springer

Les difficultés rencontrées par les contractuels-admissibles nous sont présentées ci-dessous par Raquel Rodriguez, contractuelle-admissible d'espagnol en collègue.

Témoignage de ma première année

Ma première année a été très éprouvante et les débuts très difficiles. Le premier trimestre fut chaotique et déprimant. "Ne rien laisser passer" était un conseil très vague et donc difficile à appliquer. Grâce à ma tutrice et à la démarche "essai-erreur", je pense pouvoir dire que j'ai pu me rattraper. Certains jours, l'idée de retourner au travail le lendemain était insupportable. Cependant avec une meilleure préparation, des règles claires et une structure, les élèves et moi avons pu travailler dans une ambiance presque agréable. Les élèves jugés "difficiles" sont ceux qui m'ont le plus appris. Leurs réflexions sincères et très éclairantes m'ont permis de me mettre face à mes incohérences et points faibles. Ces élèves ont fini par être les moteurs de la classe en participant activement. C'est une des plus belles leçons de cette année, leur enthousiasme, leur énergie, leur sincérité, leur joie contagieuse.

On le dit souvent, enseigner, c'est un métier qui s'apprend. Certes, les débuts sont difficiles, mais doivent-ils être traumatiques ? Sans expérience dans l'enseignement, avec un tuteur qui ne travaillait pas dans mon établissement, étant la seule professeur de ma matière, ma seule formation était celle de l'ESPE (formation professionnalisante). Au début de ces cours, qui se déroulaient une fois par semaine, nous avons échangé sur notre semaine. Tous confrontés aux mêmes obstacles, la plupart d'entre nous, dépassés par les circonstances, n'ayant pas le temps de réfléchir, toujours dans l'action-réaction mais sans pour autant faire des progrès, notre principal souci était la fameuse "gestion de classe". Et bien, la réponse à nos problèmes était simple : nos cours ne motivaient pas les élèves, donc ils n'étaient pas sages. À un certain point de l'année, ce temps d'échange a disparu, nous sommes donc restés "seuls" avec pour seul interlocuteur l'administration, ou les tuteurs, qui se sont dévoués pour nous encourager et nous soutenir.

Voici mon témoignage de cette année qui finit avec les concours que nous avons tenté de préparer en jonglant avec notre travail, notre vie personnelle, notre santé mentale... Il nous reste encore cette dernière épreuve que j'aborderai comme mes élèves : avec joie, enthousiasme et surtout avec envie d'apprendre et de partager ».

Raquel Rodriguez

HORS CLASSE DES CERTIFIÉS : BIG BANG A STRASBOURG !

La pression exercée par le SNES-FSU au niveau national avait abouti à la rédaction d'une note de service sur l'accès à la Hors Classe ouvrant davantage d'espaces pour la promotion des collègues du 11ème échelon et répondant ainsi en partie à une de nos revendications, selon laquelle la Hors-Classe doit être le débouché normal de fin de carrière de tous les collègues.

Restait à la traduire au niveau académique. Le barème qui nous était infligé auparavant était totalement déséquilibré et faisait la part belle aux avis du chef d'établissement ou de l'IPR qui se transformaient en une appréciation du recteur totalement déterminante. Cela nous avait d'ailleurs poussés, soit à claquer la porte, soit à refuser de siéger à plusieurs reprises.

C'est donc dans ce contexte que des discussions ont eu lieu avec les organisations syndicales. Au final le barème retenu pour 2014 par le rectorat ne nous satisfait pas, puisqu'il est toujours marqué par une idéologie confuse du mérite qui masque mal des choix subjectifs. Nous avons cependant été entendus sur la nécessité de retrouver un certain équilibre entre les différentes parties constituantes de ce barème : appréciation du Recteur, échelon et notation. En soi, ceci était un progrès, qu'il fallait cependant vérifier lors de la CAPA d'avancement au grade de Hors-Classe, cette dernière s'étant tenue le 27 juin.

Et les progrès se confirment, puisqu'au final 76 % des 258 promus sont issus du 11ème échelon. L'évolution est considérable si l'on se rappelle que l'an passé les collègues du 11ème échelon ne représentaient que 48 % des promus. Un véritable big bang ! A noter que l'administration s'est davantage montrée réceptive aux propositions du **SNES-FSU**, que nous étions bien seuls à formuler. Cette attitude constructive a permis de résoudre, au bénéfice des collègues, certaines fins de carrière mal engagées. Au vu de ces éléments, le bilan est donc tout à fait positif.

Cependant, des aspects négatifs demeurent :

- S'il est en progression de 20 points, le taux de promotion des 11 + 3, et au-delà (les collègues les plus avancés dans le 11ème échelon) demeure avec 60 % insuffisant.
- L'administration académique a fait, en direction des collègues du 10ème échelon, un usage plus important de l'appréciation « Exceptionnel ». Ce qui témoigne de l'imprégnation persistante des esprits par la pseudo-idéologie du mérite.
Comme cette appréciation se réfère aux avis émis par les chefs d'établissement et les IPR, ces derniers revêtent toujours une grande importance.
- Or, dans 45 % des établissements, les avis « prioritaires » émis par les chefs d'établissement sont soit sous-utilisés, soit ne vont pas vers les collègues du 11ème échelon, ce qui ne correspond pas vraiment aux orientations du Ministre, censées être celles du Recteur et a fortiori des chefs d'établissement.
- Du côté des avis émis par les IPR, certaines disciplines ont bien intégré le message ministériel, mais on est quand même bien loin du compte ! C'est ainsi qu'il est préférable de ne pas être professeur de Lettres Modernes pour accéder à la Hors-Classe, car seuls 5 % d'entre eux sont considérés comme « prioritaires » contre 13,5 % en moyenne des disciplines. Si vous êtes documentaliste et au 11ème échelon, n'espérez pas trop être « prioritaire ». Cet avis va vers des collègues plus jeunes qui n'ont aucune chance d'être promus ! Un mal qui frappe également la musique, où un tiers des avis « prioritaires » vont vers des collègues du 7ème échelon !

Au final, les avancées sont indéniables et moins de collègues courent le risque d'être exclus de la Hors Classe. Mais, dans le détail, des blocages persistent, notamment liés aux conceptions que se font les différents évaluateurs de la valeur professionnelle des collègues. Les marges de progression sont donc encore réelles.



Marc Bolzer

HORS CLASSE AGRÉGÉS 2014 : DE LA CAPA A LA CAPN

Pour les agrégés, l'opération de promotion de grade se déroule en deux temps : le niveau académique (CAPA) où le recteur doit proposer 20% des promouvables au ministère puis le niveau national (CAPN) où sont prononcées les nominations, de compétence ministérielle.

Dans l'ensemble, l'action menée par le SNES-FSU sur le dossier de la Hors Classe des agrégés a conduit à des avancées significatives. Au plan de la qualité du dialogue social, les progrès sont importants, que ce soit au rectorat de Strasbourg comme au ministère.

À Strasbourg, rappelons que l'an dernier encore, la rectrice s'est arc-boutée sur des principes obsolètes de promotion au mérite contraires au juste déroulement de leur carrière et à l'intérêt des collègues, ce qui avait conduit le SNES-FSU à claquer la porte de la CAPA, suivi en cela par le reste de la parité syndicale. C'est la CAPN qui avait, en grande partie, corrigé la copie de Madame le Recteur... Cette année, le GT (Groupe de Travail) préparatoire à la CAPA qui a pu se tenir à la demande du SNES-FSU nous a permis d'y présenter une liste de 36 dossiers dont la situation méritait, selon des critères plus justes, d'être améliorée. À noter qu'à ce GT, seules deux organisations syndicales sur quatre étaient présentes et que seul le SNES-FSU avait des propositions à y présenter...

À l'issue de la CAPA, nous avons obtenu satisfaction dans 27 de ces 36 cas et au final, ce sont 13 promotions supplémentaires qui ont ainsi pu être « décrochées ». Le dialogue social s'est donc grandement amélioré dans l'académie de Strasbourg, même si le rectorat est loin, par rapport au ministère, d'avoir abandonné sa culture méritocratique. Aussi, faute d'avoir suffisamment entendu le SNES, on peut estimer, au vu de la pratique en CAPN 2014, qu'au moins 7 promotions ont échappé cette année à notre académie.

S'agissant du cœur des priorités du SNES-FSU (les collègues en fin de carrière ayant au moins 4 années d'ancienneté dans le 11^e échelon : ceux qui peuvent bénéficier financièrement, immédiatement, et avant leur départ en retraite de la promotion), on regrettera que sept collègues demeurent, à l'issue de l'exercice, bloqués au 11^e échelon de la classe normale.

Pour ce qui est du niveau national, nous ne pouvons que nous féliciter de l'évolution des critères de promotion au fil des années, suite à l'action incessante du SNES-FSU en CAPN et lors des audiences accordées par le ministère. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur à un prochain US et, dans l'immédiat, au site national [<http://www.snes.edu/Agreges-bilan-de-la-CAPN-HC-2014.html>] où nous dressons un bilan assez complet de la CAPN, des avancées constatées, des résultats obtenus.

Du 27 novembre au 4 décembre 2014, chacun pourra, à l'occasion des élections professionnelles, renforcer le SNES-FSU et donner à ses élus encore plus de poids pour intervenir en CAPA, CAPN et dans toutes les instances où les personnels doivent être consultés.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LE SNES ET LA FSU !



Sylvain Guillaume

L'HEURE DE LA RETRAITE EST ARRIVÉE

Un certain nombre d'entre vous poussent un grand ouf de soulagement même si le taux de leur pension n'atteint pas les 75% de leur traitement d'actif (gel du point d'indice depuis 5 ans, décotes diverses et variées). D'autres appréhendent un peu ce tournant de leur vie.

Restez syndiqué(e)s, c'est indispensable, c'est facile, c'est utile.

Vous n'êtes pas isolés dans le SNES-FSU, chaque département a un S1 de retraités. Les retraités du SNES-FSU ont leur place dans toutes les instances de leur syndicat, affirmation du lien intergénérationnel entre syndiqués. **Les deux** sections syndicales de retraité-e-s Snes peuvent vous **aider dans une série de démarches de la vie civile ou personnelle**. Vous ne serez pas coupé-e-s de l'action collective et vous bénéficierez de l'apport d'informations régulières et de réflexions lors des réunions conviviales du SNES et de la SFR/FSU.

Tous ensemble, nous continuerons à défendre la Fonction Publique, un système éducatif de qualité, une protection sociale juste et solidaire ainsi que les grands principes de la laïcité et des droits et libertés.

Notre **pension est un salaire continué, l'action continue contre le gel des salaires et des pensions** et contre toutes les agressions subies par les fonctionnaires. La dernière preuve est l'action intersyndicale nationale des retraités du 3 juin avec la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) contre le gel des pensions et pour la mise en place d'une loi équitable de la perte d'autonomie. Nous étions 20 000 dans les rues de Paris ; l'action va continuer dans les départements le 1^{er} octobre, date symbolique où la revalorisation des pensions devrait avoir lieu.

Bienvenue à tous les nouveaux retraité(e)s, faites ce qui vous plaira mais ne restez pas isolé(e)s, restez syndiqué(e)s !



Françoise EIDEN

Conseil pratique aux futurs retraités :

N'oubliez pas de prévenir votre section MGEN de votre départ à la retraite le plus rapidement possible. Vous recevrez un dossier à compléter et à renvoyer avec une copie recto verso du titre de pension. Ce document permet de mettre à jour votre dossier Sécurité Sociale et de rétablir le précompte de votre cotisation mutualiste.



VOS COORDONNÉES :

Vous avez déménagé, changé de numéro de téléphone ou d'adresse mail ?

Pensez à nous communiquer vos nouvelles coordonnées !

Envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : s3str@snes.edu

LIMINAIRE DE LA FSU AU CTA DU 30 JUIN 2014



« Pour être efficace en classe, les enseignants ont besoin de possibilités adéquates de formation continue. Les données de TALIS montrent qu'en général, les enseignants sont plus susceptibles de participer à des activités de formation continue dans les pays où ils bénéficient d'un meilleur soutien financier pour ces activités. »

Ce constat fait par l'OCDE n'est de toute évidence pas rejoint par la politique de FPC dans notre académie. Les contraintes financières sont toujours prépondérantes, on ne voit pas l'investissement que cela représente mais la charge. 1 260 000 € pour 25 000 agents, soit 50 € par agent ! C'est bien peu.

Pour ce qui est du qualitatif, ajoutons que chaque agent doit pouvoir choisir ses formations au sein d'une offre large, ce que nous ne constatons guère. La FSU aimerait savoir combien d'agents ont été en formation et combien ont choisi leur formation au cours de l'année écoulée. Nous aimerions aussi savoir combien d'agents sont en attente de formations non proposées, parions qu'ils sont nombreux ! Par ailleurs, entendre les corps d'inspection reprocher le manque d'appétence pour la formation est inacceptable au vu de l'épaisseur du PAF.

Il nous semble que le pilotage des disciplines par les corps d'inspection n'est pas compatible avec une offre de formation variée et large.

Le bilan social :

Le bilan social qui nous est proposé datant de plusieurs années, nous nous interrogeons sur sa pertinence. Plutôt que cette profusion d'informations datées nous aurions préféré connaître l'évolution des rémunérations des agents des différentes catégories ainsi que leur nombre et leur implantation.

**ET BIENTOT
LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES FSU**

DERNIÈRE MINUTE (TZR) :

En raison des incertitudes sur le nombre de stagiaires dans l'académie à la rentrée, l'affectation des TZR dès le mois de juillet est impossible à mettre en oeuvre.

La commission sera reportée du 11 juillet au 28 août.

Les syndiqués qui nous ont communiqués leur mail et/ou leur portable, seront informés dès que nous aurons connaissance des résultats.

DÉPARTS A LA RETRAITE

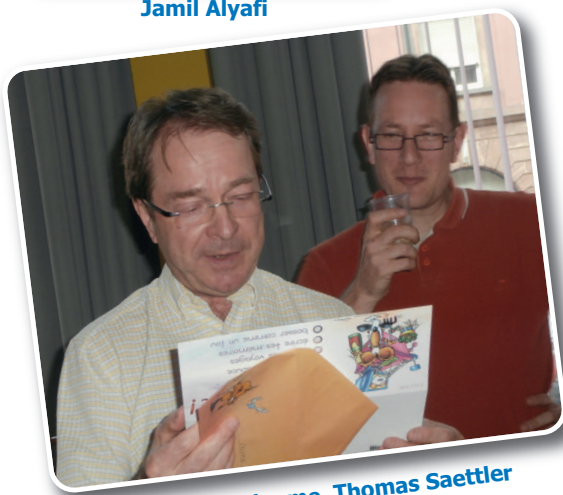


Jamil Alyafi

3 camarades,
Francis Fuchs, Sylvain Guillaume et Jamil Alyafi
vont prendre leur retraite après des années de militantisme
au service du SNES et de la FSU.

Nous les remercions pour leur engagement
au service des personnels
de l'Éducation Nationale et de l'École Publique
et leur souhaitons une retraite active et joyeuse.

Nous reviendrons sur leur départ dans le prochain
Strasbourg SNES.



Sylvain Guillaume, Thomas Saettler



Francis Fuchs



Marc Bolzer, Hubert Meyer et Fabrice Monnot
trinquent à la santé de leurs camarades



Sylvain Guillaume, Alfred Muller